



Projet éducatif

GÉNÉRAL

But du projet éducatif

École primaire Sainte-Hélène (037)

L'école Sainte-Hélène définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement.

(LIP, articles 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres);

- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite.

(LIP, article 209.2);

- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère.

(LIP, articles 209.2 et 459.3).



La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire des Samares et au projet éducatif de l'école.

Mission

Accompagner l'apprenant avec bienveillance pour améliorer la société de demain.

VISION ET VALEURS

Vision

Une école unie, accueillante, dynamique où chacun œuvre dans l'harmonie afin de se dépasser.

Valeurs

Respect : Adopter des comportements attentionnés et bienveillants.

Persévérance : S'engager quotidiennement face aux défis à relever.

Plaisir : Vivre des activités significatives, variées et ludiques pour le bien-être de chacun.



CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉCOLE

Environnement externe

L'école Sainte-Hélène est située dans la municipalité de Sainte-Mélanie qui fait partie de la MRC de Joliette. La municipalité regroupe 3154 citoyens dont 320 familles ayant au moins un enfant de moins de 18 ans.

Dans le bassin de l'école Sainte-Hélène (bassin de desserte), on retrouve 65 familles monoparentales qui ont au moins un enfant de moins de 18 ans (14%) comparativement à 56% de familles composées d'un couple.

La municipalité de Sainte-Mélanie connaît une croissance démographique constante depuis les dix dernières années. La tendance démographique de la municipalité, qui détermine la moyenne des naissances pour les cinq dernières années (2013-2017), se situe à 35.

L'indice de milieu socio-économique (IMSE) situe l'école Ste-Hélène au **décile 5**. L'IMSE est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (ce qui représente les deux tiers du poids de l'indice) et la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien (ce qui représente le tiers du poids de l'indice).

Dans la catégorie du plus haut niveau de scolarité atteint (25-64 ans) (2016), 19,6 % du bassin de Sainte-Hélène possède un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent et 65% possède un certificat, diplôme ou grade postsecondaire comparativement à 15,1% qui n'ont aucun diplôme, certificat ou grade.

Le taux de diplomation ou qualification au secondaire après 7 ans (diplômés entre juin 2014 et juin 2016) pour notre municipalité est de 69,1%.

Le seuil de faible revenu (SFR) situe notre établissement scolaire au **décile 4**. Le SFR correspond à la proportion des familles avec enfants dont le revenu est situé près ou sous le seuil de faible revenu. Le seuil de faible revenu se définit comme le niveau de revenu selon lequel on estime que les familles consacrent 20 % de plus que la moyenne générale à la nourriture, au logement et à l'habillement. Il fournit une information qui sert à estimer la proportion des familles dont les revenus peuvent être considérés comme faibles, en tenant compte de la taille de la famille et du milieu de résidence (région rurale, petite région urbaine, grande agglomération, etc.).

Le revenu médian des familles de Sainte-Mélanie est évalué à environ 67 072 \$ par année. Cela signifie que 50 % des familles gagnent moins de 67 072 \$ et 50 % gagnent plus de 67 072 \$.



L'école Sainte-Hélène peut compter sur un partenariat établi depuis plusieurs années avec L'Entraide communautaire afin de soutenir les familles plus démunies. Une excellente collaboration est existante avec le conseil municipal et la mairie afin de travailler ensemble pour les enfants de notre municipalité. Ces précieux partenaires contribuent chaque année financièrement et activement à la mise en place de projets par l'école, afin de créer un milieu de vie accueillant et stimulant. Le marathon familial est un événement annuel qui unit la municipalité et l'école.

D'autres partenaires du réseau public ont une influence directe sur les services offerts aux enfants de Sainte-Mélanie. L'école secondaire l'Érablière, située à St-Félix-de-Valois, permet un partenariat et une transition bénéfique pour les élèves de sixième année vers le secondaire. La collaboration avec l'équipe de l'école secondaire lors de rencontres bassin permet un partage d'informations pertinentes afin d'arrimer nos actions.

La présence de l'infirmière scolaire du CISSS de Lanaudière, de la Pédiatrie Sociale située à Joliette, de l'organisme Le Réseau qui agit en prévention de la toxicomanie et de l'hygiéniste dentaire pour l'application de scellant pour la prévention de la santé dentaire sont des services qui favorisent une saine hygiène de vie et agissent en prévention sur la santé des enfants.

Les organismes La Corporation les enfants de ma rue et Enfance libre Lanaudière collaborent afin de faire la promotion de la sensibilisation à la différence, au bien-être, à la prévention de la violence, etc. La Sûreté du Québec offre des ateliers de prévention pour répondre à divers besoins en lien avec la sécurité, le civisme, la non-violence, etc.



Environnement interne

La **composition** de l'équipe-école de Sainte-Hélène va comme suit :

23 enseignants dont 15 titulaires et 3 spécialistes ainsi que des enseignants avec des tâches résiduelles, à la leçon et pour des contrats de congé sans traitement en remplacement des titulaires de façon hebdomadaire et pour la francisation.

7 professionnelles œuvrent à l'école sur une base quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle soit 1 orthopédagogue, 1 travailleur social, 2 orthophonistes, 1 psychologue, 1 ergothérapeute, 1 animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire (AVSEC).

Les personnels des services de soutien se regroupent de cette façon :

16 personnes totalisent le service de soutien de l'école pour la surveillance du dîner, le service de garde et les services d'éducation spécialisée et de soutien aux élèves handicapés (préposée aux élèves handicapés PEH).

L'**organisation scolaire** se déploie de cette façon à l'école Sainte-Hélène :

Les élèves de la municipalité de Ste-Mélanie peuvent poursuivre leur parcours scolaire de la prématernelle, maternelle à la 6^e année à l'école Ste-Hélène. Les élèves de 5^e/6^e peuvent faire partie d'un projet particulier, soit le projet d'anglais enrichi (5 périodes par semaine).

Les services complémentaires offerts sont les suivants :

Orthopédagogie, Éducation spécialisée, Psychologie, Orthophonie, Psychoéducation, Ergothérapie, Travail social, Animation en vie spirituelle et engagement communautaire, Pédiatrie sociale de Joliette.

La Municipalité travaille de concert avec l'école afin d'embellir la vie des citoyens parents et des enfants eux-mêmes. Entre autres, elles organisent des activités rassembleuses, stimulantes et motivantes pour les familles et les enfants. À l'école, le hockey cosom fait partie des activités parascolaires offertes aux enfants de 5-12 ans sur une base hebdomadaire ainsi que le Kinball et la gymnastique. Le Camp de jour de la Municipalité se vit dans l'école et sur la cour de l'école tout au long de l'été.

L'équipe sportive de l'école "Les Coyotes" (Hockey cosom) et l'Harmonie scolaire contribuent à développer les compétences sportives et artistiques des élèves ainsi qu'à augmenter leur sentiment d'appartenance et de fierté.

Un service de garde animé, diversifié et axé sur l'éducation et le plein air est disponible 5 jours par semaine pour tous les élèves de l'école. 74 élèves y sont inscrits à une fréquence régulière (minimalement 3 jours incluant au moins 2 périodes par jour) et 85 élèves y sont inscrits de façon sporadique (tout autre fréquentation).



Portrait clientèle

L'école Sainte-Hélène compte 275 élèves répartis ainsi :

- 42 élèves en maternelle
- 42 élèves en 1^{ère} année du 1^{er} cycle
- 40 élèves en 2^e année du 1^{er} cycle
- 43 élèves en 1^{ère} année du 2^e cycle
- 41 élèves en 2^e année du 2^e cycle
- 31 élèves en 1^{ère} année du 3^e cycle
- 36 élèves en 2^e année du 3^e cycle

Le nombre d'Élèves Handicapés ou en Difficultés d'Apprentissage et d'Adaptation (EHDA) ayant un code de difficulté est de 11 à l'école Sainte-Hélène.

Le nombre d'élèves bénéficiant d'un plan d'intervention est de 41.

Une élève reçoit du service de francisation à l'école.

13 élèves sur 275 sont présentement en reprise d'année ou ont bénéficié d'une reprise antérieurement. Ceci représente 4,73%.

Bien-être des élèves

Selon le questionnaire Olweus distribué à l'automne 2017 aux élèves de 4e à 6e année, 96% disent ne jamais avoir été intimidés ou seulement 1 ou 2 fois cette année-là. Cela représente une force.

Deux élèves ont été référés pour des besoins en accompagnement au Service d'arrêt temporaire et au Service-Répit cette année.

Le nombre de plaintes en lien avec l'intimidation depuis septembre est nul. Le nombre de billets remis en lien avec la violence physique depuis septembre est de 61.

De nombreuses actions sont mises en place annuellement pour favoriser un environnement sain et sécuritaire et pour développer un sentiment de bien-être chez les élèves qui nous sont confiés. Voici des actions probantes réalisées (037):

1. Ateliers d'habiletés sociales animés par l'éducatrice spécialisée auprès des élèves à risque.
2. Suivis (sous-groupes ou suivis individuels) auprès d'élèves ayant des besoins particuliers pour l'animation d'habiletés sociales par l'éducatrice spécialisée (gestion de la colère, comment entrer en relation avec les pairs de façon adéquate...).
3. Continuité de la mise en action du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation et d'un référentiel d'habiletés sociales, pour l'ensemble des élèves du bassin de l'Érablière. (ateliers par la T.E.S ex : différence entre conflits et intimidation,



etc.).

4. Application du code de conduite commun pour l'ensemble des élèves du bassin de l'Érablière.
5. Valorisation des bons comportements (billets, diplômes, etc.).
6. Activités de prévention en toxicomanie pour les élèves de 6^e année (le Réseau).
7. Collaboration avec la "Corporation les enfants de ma rue" et Enfance libre Lanaudière.
8. Ateliers de prévention avec la Sûreté du Québec (prévention, sécurité, civisme).
9. Présentation aux élèves par classe et mise en application du code de conduite.
10. Semaine de la Persévérance scolaire
11. Modélisation des comportements attendus
12. Bienveillance du personnel envers tous les élèves

Le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence est connu et appliqué par tous les intervenants et permet d'agir promptement tel que mentionné dans la Loi afin de mobiliser les personnes concernées.



FORCES ET ZONES DE VULNÉRABILITÉ

Forces

Rendement académique

Prévention en lecture

Dépistage en lecture - maternelle – 1^{re} année

(Plus de 85% des élèves se situent dans l'intervalle 70-100 au premier cycle)

Rééducation niveau 3 en lecture et écriture 2^e et 3^e cycle.

Diversité et entraide de l'équipe enseignante

- Concertations par cycle

Stratégies communes en lecture

Accent mis sur la lecture (application différente selon les classes, choix de livres dans les bibliothèques de classe, visite à la bibliothèque municipale, période de lecture)

Professionalisme de l'équipe école

Diversité du matériel en mathématique et science techno

Implication de la majorité des parents : suivi devoirs/leçons, activités, projets



Bien-être

Services complémentaires diversifiés

Engagement parental

- OPP
- Bénévolat

Code de conduite (bassin) qui favorise les habiletés sociales

- Renforcement de comportement positif (billet wow)
- Intervention éducative positive

Ouverture du personnel à recevoir de la formation

Offre d'activités diversifiées

- Coyotes (développement du sentiment d'appartenance)
- Harmonie scolaire

Ateliers Passe-Partout facilite l'entrée à l'école

Très peu de cas d'intimidation

(96% des élèves se disent non intimidés)

Matériel ou outils diversifiés pour l'autorégulation et la gestion des émotions pour la clientèle à besoins particuliers.



Zones de vulnérabilité

Rendement académique

La compétence à résoudre des problèmes en mathématique

Résultats aux épreuves ministérielles en lecture en 6^e année (une réduction depuis trois ans, réussite de nos élèves en lecture au secondaire)

Harmonisation des attentes entre les cycles

Groupe multi-âge (gestion de classe)

Ratio du nombre d'élèves par classe (sera à la hausse 19-20)

Résultats à l'épreuve écriture 4^e année (Écart gars-filles)

Bien-être

Diversifier les activités midis pour rejoindre davantage d'élèves (ex : culturel, scientifique, ...)

Partenariat avec la communauté (pour ateliers midi : artisanat, échecs, ...)

Cohérence des interventions éducatives entre les différents personnels (ex : l'application du code de conduite lors de la récréation vs dîner)

Manque de locaux

Proximité au vestiaire

Dépassement des maximums

Roulement du personnel

Diminution de l'implication parentale au 3^e cycle



ENJEUX, ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

Enjeu 1

La collaboration de la communauté éducative pour le bien-être de l'élève 1

Orientation 1

Favoriser la collaboration de la communauté éducative pour le bien-être de l'élève 2

Objectifs	Indicateurs	Cibles
Proposer des projets impliquant différents partenaires de la communauté	Nombre de projets impliquant la communauté et diversité des partenaires	Passer de 3 projets à 6 projets et passer de 4 partenaires à 7 partenaires d'ici juin 2022
Offrir des activités diversifiées aux élèves en intégrant les différents intervenants de l'école.	Nombre d'activités mises en place par les intervenants de l'école et le nombre de champs d'intérêts couverts.	Passer de 17 activités à 22 activités et passer de 5 champs d'intérêts à 7 champs d'intérêts d'ici juin 2022



Enjeu 2

La progression de tous les élèves 1

Orientation 2

Soutenir la progression de tous les élèves 2

Objectifs	Indicateurs	Cibles
Amener l'élève à réinvestir les stratégies choisies par l'équipe école en résolution de problème	La proportion d'élèves se situant entre 70 % et 100 % à la C1 à tous les niveaux	Augmentation de 4% de cette proportion d'ici juin 2022
Amener l'élève à réinvestir les stratégies choisies par l'équipe école en lecture	La proportion d'élèves se situant entre 70 % et 100 % à la C1 à tous les niveaux	Augmentation de 4% de cette proportion d'ici juin 2022